

Conditions générales de location

La Maison de Montaille, située 1129 route de Gresy 73460 Montaille est en location saisonnière hebdomadaire du samedi 15 H au samedi 10H.

Le locataire signataire du présent contrat, conclu pour une période ne pouvant en aucun cas excéder la durée initialement prévue, ne pourra en aucune circonstance se prévaloir d'un quelconque droit au maintien dans les lieux à l'issue de la période de location.

Le locataire devra assurer le caractère paisible de la location et en faire usage conformément à la destination des lieux. Le locataire est responsable de tous les dommages survenant de son fait, du fait des personnes qui l'accompagnent, ainsi que du fait de ses visiteurs.

Le nettoyage des locaux et des abords est à la charge du locataire pendant la période de location et avant son départ.

Pour éviter une perte de temps aux locataires, le nettoyage de fin de séjour est effectué par le loueur, c'est une clause obligatoire qui est facturée 60 euros lors de la réservation de la location.

Le locataire devra s'abstenir de façon absolue de jeter dans les éviers, lavabos, douches, wc, des objets de nature à obstruer les canalisations, faute de quoi il serait redevable des frais occasionnés pour la remise en état de des installations.

Le locataire s'abstiendra expressément de modifier les branchements et les réglages de tous les appareils mis à sa disposition et n'y branchera pas ses appareils personnels.

Le locataire devra, avant son départ, remettre toutes les pièces du mobilier à la place où elles se trouvaient à son arrivée.

le locataire s'engage à prévenir le propriétaire dans le moindre délai en cas de panne ou de défection de l'équipement divers installé dans le chalet ou les alentours

Le propriétaire s'engage à le faire réparer ou le remplacer le plus rapidement possible.

Une caution de 450 € (non encaissée) sera demandée par le propriétaire à la remise des clés, cette caution sera rendue après état des lieux le jour du départ. En cas de non-conformité de l'état des lieux de sortie avec l'état des lieux d'entrée, elle sera rendue après règlement du litige ou encaissée.

Si la détérioration dépasse le montant de la caution, la différence sera à la charge du locataire. En cas de désaccord, le propriétaire peut faire appel à un huissier. Les frais du constat de l'huissier seront couverts par le locataire.

Si le nombre de locataires ou utilisateurs dépasse le maximum de personnes prévues sans accord préalable, le propriétaire se réserve le droit de refuser les locataires

supplémentaires ou de rompre le contrat.

Le propriétaire décline toute responsabilité quant aux accidents ou dommages survenus sur l'ensemble de la propriété.

Devant le manque de propreté de beaucoup de locataires accompagnés d'animaux, la location accepte un maximum de 2 animaux, avec un supplément de 30 euros. De plus les déjections canines, dans la propriété, devront être ramassées, il est préférable de laisser le chien faire ses besoins dans le parc à vaches mitoyen.

La location est de préférence non fumeur.

Merci de fumer à l'extérieur de la maison, pour votre confort et celui des futurs occupants. Le locataire s'engage à respecter et à faire respecter cette clause.

Paiement :

* Réservation : La réservation devient effective dès lors que le locataire aura fait parvenir au propriétaire un acompte de 30% du montant total de la location, ainsi qu'un exemplaire de ce présent document et du contrat signés.

* Solde : Le solde de la location sera versé au plus tard le jour d'arrivée.

Toute annulation doit être notifiée par lettre recommandée au propriétaire. Jusqu'à 30 jours précédant le début de la location, l'acompte (et le cas échéant le solde) est restitué après réduction des frais d'administration, quand le chalet a pu être reloué pour la même période et pour le même prix. En cas de relocation à un tarif inférieur, la différence de prix sera retenue par le propriétaire. L'acompte (et le cas échéant le solde) restera acquis au propriétaire en cas de non relocation.

En cas d'annulation dans les 30 jours précédant la période de location le solde ainsi que l'acompte restent acquis au propriétaire.

En cas d'interruption du séjour par le locataire, il ne sera procédé à aucun remboursement.

Le locataire est tenu d'assurer ses propres biens.

Tout litige concernant l'état descriptif ou l'état des lieux devra être soumis au propriétaire au plus tard le lendemain de l'entrée en jouissance des lieux loués.

La responsabilité du propriétaire ne pourra dépasser le montant de la location.

A défaut d'accord intervenu entre les deux parties, attribution exclusive est faite au tribunal du lieu où se trouve la location.

Notice importante concernant l'évacuation des déchets ménagers

- Les déchets ménagers doivent être mis en sac-poubelle bien fermé et non pas en vrac dans le bac à déchets avec serrure (couvercle de couleur bleu) situé dans le

garage. Le ramassage des déchets ménagers a lieu tous les mercredis (veuillez sortir le bac la veille).

- Le verre dans le container à verre situé près de la maison.
- Le recyclable : boîte fer, bouteille plastique, carton découpé en morceaux dans des sacs-poubelles et non pas en vrac, placé dans le bac (couvercle de couleur jaune) situé dans le garage. Le ramassage est effectué toutes les 3 semaines le vendredi suivant le tableau dans le livret d'accueil.

Dans tous les cas, le bac doit être sorti la veille.

Nous ne fournissons plus les sacs-poubelles vu qu'ils nous sont systématiquement volés (entre autres).

Pour votre bien-être et celui de tous les occupants de la location, nous vous prions de respecter ces consignes, la personne qui fait le ménage n'est pas là pour trier et évacuer vos déchets ou alors veuillez la rémunérer en conséquence (il n'est agréable pour personne de supporter la puanteur de déchets traînant en vrac depuis une semaine, sans compter les risques sanitaires).

Si vous ne respectez pas ces règles simples nous retiendrons **20 euros** sur votre chèque de caution suivant cette règle : vous remettez 20 euros en liquide ou en chèque et nous vous rendons votre chèque, ou nous gardons le chèque et vous renvoyons sous 8 jours un autre chèque moins 20 euros.

Règlement général sur la protection des données

Les données personnelles désignent l'information d'identification qui se rapporte à un individu.

L'identification peut se faire par les données seules ou en conjonction avec d'autres données en la possession du responsable du traitement ou susceptibles de l'être.

La SCI Galmiche recueille des informations uniquement pour vous fournir les services définis dans les conditions de locations . Afin de vous fournir ces services, y compris répondre à vos questions, nous pouvons vous demander des informations personnelles. Si vous choisissez de ne pas fournir les informations demandées, il est possible que nous ne puissions pas fournir les services souhaités. Les exemples de données que nous collectons et stockons incluent :

- Votre adresse e-mail, qui est utilisée comme identification pour nos services et comme méthode de communication principale.
- Votre nom, votre prénom, votre adresse, votre numéro de téléphone, servent à fournir des services d'inscription, d'expédition de courriers et de vérification du paiement des loyers.
- Les autres informations que vous nous fournissez par des moyens numériques ou physiques peuvent être stockées au cas par cas en fonction de la raison pour laquelle elles ont été fournies.

Informations recueillies sur notre contrat de location

Les informations recueillies : nom, prénom, coordonnées postales, adresse mail, téléphone

Informations recueillies sur notre formulaire de contact

Si vous remplissez le formulaire de contact, votre nom et adresse mail pourront être conservés par la SCI Galmiche afin de pouvoir communiquer avec vous et vous apporter une réponse adéquate à votre demande.

Vos droits sur vos données personnelles

Les informations recueillies sont exclusivement destinées à notre usage et sont donc confidentielles.

Vous disposez des droits suivants en ce qui concerne vos données personnelles :

- Le droit de supprimer des données : vous pouvez nous demander de supprimer les données dont nous n'avons plus besoin pour vous fournir un service
- Le droit de corriger ou de modifier les données : - Vous pouvez nous demander de modifier vos informations de contact.
- Vous pouvez également nous demander de modifier, de mettre à jour ou de corriger des données incorrectement présentées.

Le droit d'opposition ou de restreindre l'utilisation des données :

Vous pouvez nous demander d'arrêter ou de limiter l'utilisation de tout ou partie de vos données personnelles dont nous n'avons plus besoin pour le fonctionnement du service, ou que nous n'avons plus légalement le droit de conserver.

Droit d'accès : Vous pouvez, nous demander une copie de vos données personnelles que nous avons à ce moment-là.

Vous pouvez faire ces demandes en soumettant une demande via notre formulaire de contact ou en nous adressant un mail à cette adresse: seb@galmiche.tv

Dès réception, nous évaluerons votre demande et vous informerons de la façon dont nous avons l'intention de procéder.

La SCI Galmiche répondra à votre demande dans les trente jours après l'avoir reçue.